



UFR PSYCHOLOGIE,  
SCIENCES SOCIALES,  
SCIENCES DE L'ÉDUCATION

UNIVERSITÉ  
Clermont Auvergne  
TSA 60401

63001 CLERMONT-FD Cedex 1

Tél. 04 73 40 61 42 ou 64 63 ou 64 18 ou 64 59

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS

**BACHELIERS 2025 + REORIENTATIONS**

**ETUDES EN PRESENTIEL**

(Affectation **en L1** via **PARCOURSUP**)

**2025-2026**

Si votre candidature en L1 psychologie a été validée et si vous avez accepté dans les délais impartis la proposition qui vous a été faite via PARCOURSUP sur l'une de ces deux formations, vous devez :

Finaliser votre inscription administrative selon la procédure détaillée ci-dessous :

**Attention :** Si vous n'avez pas suivi la totalité de la procédure d'inscription avant la date de fermeture du serveur le 24 juillet 2025, aucune inscription administrative ne sera possible pour l'année universitaire 2025-2026 (aucune dérogation possible).

Les inscriptions se font obligatoirement par Internet :

<http://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/>

OUVERTURE DU SERVEUR :

**Du 7 au 24 juillet 2025 (12h00)**  
**Dates impératives – aucune dérogation**

## **ETAPE 1**

### **CONTRIBUTION VIE ETUDIANTE ET CAMPUS**

**Avant toute opération d'inscription, vous devez vous acquitter de votre Contribution Vie Etudiante Et Campus (CVEC) sur le lien suivant :**

<http://cvec.etudiant.gouv.fr/>

**La contribution s'élève à 105 euros pour l'année universitaire 2025-2026. C'est une démarche obligatoire pour s'inscrire dans l'enseignement supérieur sauf pour les étudiants stagiaires de la formation continue. Une fois cette démarche effectuée, une attestation numérotée CVEC vous sera délivrée. Un numéro d'identification à 12 caractères vous sera attribué et vous permettra de procéder à l'inscription administrative sur le site de l'UCA.**

## **ETAPE 2**

### **INSCRIPTION ADMINISTRATIVE PAR INTERNET**

Avant de procéder à votre inscription, vous devez vous munir de :

- **votre numéro de Sécurité Sociale y compris la clé**
- **votre numéro de boursier s'il y a lieu (voir attribution de bourse)**

Et vous connecter à l'adresse suivante :

<http://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/>

**Vous devez obligatoirement payer en ligne à la fin de votre inscription. Ceci vous permettra de payer en trois fois si vous le souhaitez.**

Vous serez guidé(e) sur le programme d'inscription ; vous aurez à préciser notamment les points suivants:

- \* votre état civil, votre adresse (adresse permanente et adresse pour l'année universitaire)
- \* renseigner la catégorie socioprofessionnelle de l'étudiant et du chef de famille
- \* choix des diplômes préparés
- \* vous devez obligatoirement souscrire une assurance "responsabilité civile".

**ATTENTION : Vous vous inscrivez à un cursus EN PRESENTIEL. Donc, vous ne devez cocher aucune case de droits EAD car cela engendrerait le paiement de frais supplémentaires en plus de votre inscription administrative.**

**Exemple :**

**Un étudiant boursier paye 0 euro,**

**Un étudiant non boursier paye 178 euros**

## **ETAPE 3**

### **DEPOT DES PIÈCES JUSTIFICATIVES**

**VOUS DEVEZ DEPOSER EN LIGNE VOS PIÈCES JUSTIFICATIVES  
SUR CE LIEN :**

**<https://www.uca.fr/formation/candidature-et-inscription/inscription-administrative/etape-3/>**

#### **TRÈS IMPORTANT**

**Votre inscription deviendra définitive et votre carte étudiant sera éditée uniquement lorsque vous aurez déposé les pièces justificatives en **FORMAT NUMERIQUE** sur la plateforme de mise en ligne prévue à cet effet sur le site de l'UCA. Les documents seront contrôlés (au fil de l'eau entre juillet et fin septembre) par le service scolarité.**

**Vous devrez vous assurer régulièrement de l'avancement du traitement des données jusqu'à la validation de l'ensemble des pièces (A : en attente, T : transmises, V : validées ou R : refusées).**

#### **Pièces à fournir obligatoirement selon votre situation:**

- Attestation responsabilité civile, fournie par votre assurance à votre demande, couvrant l'année universitaire 2025/2026, **portant impérativement les mentions "scolaire, extrascolaire, stage"**
- Attestation avec numéro CVEC délivrée à l'issue de l'étape 1
- Relevé de notes du baccalauréat
- Diplôme du baccalauréat,
- Situation au regard du service national (JDC,...),
- Carte d'identité en cours de validité (l'état civil doit être parfaitement lisible)
- si vous êtes sportif de haut ou bon niveau : 1 attestation datée délivrée par la Direction Régionale de la Jeunesse et Sports ;
- si vous êtes salarié(e) à titre permanent : 1 photocopie du contrat ;
- si vous êtes en situation de handicap : 1 attestation de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ;
- si vous êtes inscrit(e) en parallèle dans un autre établissement : 1 justificatif d'inscription.

## **ETAPE 4**

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE (= Inscription aux examens)

Une fois votre inscription administrative effectuée, et votre paiement en ligne validé, vous devrez **IMPERATIVEMENT** procéder à votre inscription pédagogique en septembre 2025 .

Pour les candidats en **réorientation** (études préalables dans une autre Université), si vous souhaitez faire reconnaître vos acquis antérieurs, vous devez remplir un formulaire de Validation d'Etudes Supérieures (VES) au plus tard le 25 juillet 2025.

Cette démarche en ligne va vous permettre de vous inscrire aux examens de l'année 2025-2026.

Pour ce faire, vous serez informés de la campagne d'inscription via le site de l'UFR PSSSE ou par mail sur votre adresse fonctionnelle (---.---@etu.uca.fr)

Pour tous renseignements complémentaires, contactez :

***Scolarité de l'UFR PSSSE***

*TSA 60401*

*34, avenue Carnot*

*63001 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1*

*Mail : scola.pssse@uca.fr*

*04.73.40.61.42 ou 64.63 ou 64 59 ou 64 18*